



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 26 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe par la présente que le 25 juillet 2018, deux superpétroliers d'une capacité de 2 millions de barils chacun, exploités par la compagnie nationale de transports maritimes (Bahri) et transportant du pétrole brut pour la société Saudi Aramco, ont été attaqués dans la mer Rouge par des milices terroristes houthistes. L'un des navires a subi des dommages mineurs et aucun blessé ni déversement d'hydrocarbures n'a été signalé.

Le Royaume d'Arabie saoudite condamne de la manière la plus ferme qui soit les attaques terroristes que les milices houthistes continuent de perpétrer avec le soutien de l'Iran le long des itinéraires commerciaux. En outre, il déplore que l'inaction du Conseil de sécurité face aux violations flagrantes de ses résolutions, en particulier des embargos sur les armes imposés par ses résolutions [2216 \(2015\)](#) et [2231 \(2015\)](#), ait permis à l'Iran de fournir aux milices terroristes houthistes d'importants stocks de missiles balistiques, de drones et de mines marines. Les Houthistes ont employé et continueront d'employer ces armes obtenues illégalement pour menacer les frontières du Royaume, la stabilité du Moyen-Orient et la sécurité de la navigation maritime dans la mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandab. Par conséquent, pour assurer la sécurité des navires et de leurs équipages et pour éviter le risque de marée noire et d'une éventuelle catastrophe écologique, mon gouvernement a temporairement mis fin, avec effet immédiat, à toutes exportations de pétrole par le détroit de Bab al-Mandab.

Le Royaume d'Arabie saoudite demande l'application intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin d'empêcher les milices houthistes de transformer le port maritime de Hodeïda en base arrière de leurs nombreuses opérations terroristes, qui nuisent aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, pour parvenir à une solution pacifique. Le Royaume d'Arabie saoudite lance également un appel pour prévenir la contrebande d'armes supplémentaires destinées aux Houthistes et amener ceux qui opèrent en violation des mesures imposées par l'embargo sur les armes à répondre de leurs actes. Il demande en outre au Conseil de sécurité de prendre de toute urgence des mesures pour traiter la question des stocks d'armes aux mains des Houthistes et désarmer cette milice terroriste afin d'éviter la montée de ces attaques, qui attisent les tensions dans la région et multiplient les risques qu'un conflit plus large n'y éclate.

Enfin, ma délégation vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité et vous fait



savoir qu'un exemplaire de la présente lettre sera transmis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**
